
AVIS

Stratégie de gestion de la population de chiens en Région bruxelloise

| | |
|-----------------------------------------|----------------------------------------------------------------|
| Demandeur | Ministre Bernard Clerfayt |
| Demande reçue le | 8 avril 2024 |
| Demande traitée par | Commission Economie - Emploi - Fiscalité - Finances Elargie |
| Avis adopté par l'Assemblée plénière du | 16 mai 2024 |

Brupartners est composé de 7 membres effectifs et 7 membres suppléants représentant les organisations représentatives des employeurs (BECI), de 6 membres effectifs et 6 membres suppléants représentant les organisations représentatives des classes moyennes, de 2 membres effectifs et 2 membres suppléants représentant les organisations représentatives des employeurs du non-marchand (BRUXEO) et de 15 membres effectifs et 15 membres suppléants représentant les organisations représentatives des travailleurs (6 FGTB, 6 CSC, 3 CGSLB).

Préambule

Depuis la sixième réforme de l'Etat, la Région bruxelloise est devenue compétente pour régler les différents aspects liés à la politique du respect et de la protection des intérêts des animaux présents sur son territoire.

La place de l'animal dans la société a pris une importance croissante ces dernières années. Les chiens sont à présent devenus des membres à part entière de nombreux foyers. Ce sont quelques 90.000 chiens qui sont aujourd'hui recensés sur le territoire bruxellois selon la base de données DogID. Les bienfaits découlant de la relation entre les chiens et les êtres humains ne sont plus à démontrer, ceux-ci sont toutefois conditionnés par l'obligation du responsable de respecter le bien-être de son chien en s'engageant à lui offrir une vie qui réponde à ses besoins et ses intérêts.

L'ambition de la Stratégie qui fait l'objet de cet avis est de venir répondre à différents objectifs afin de permettre au Gouvernement d'opérer une intégration harmonieuse du chien dans l'espace public ainsi que d'assurer le respect de leurs besoins. L'enjeu sous-jacent de cette Stratégie est de venir trouver le subtil équilibre entre d'une part les besoins des chiens et d'autre part les besoins des autres usagers de l'espace public. La présente Stratégie se décline en 6 axes :

1. La détention respectueuse du bien-être animal ;
2. L'éducation respectueuse du bien-être animal ;
3. La gestion des espaces de liberté pour chiens ;
4. La gestion de l'agressivité canine ;
5. La propreté dans l'espace public ;
6. La protection des chiens de service.

Les différentes mesures qui sont proposées dans la Stratégie ne sont pas contraignantes pour l'instant. Cependant, la Stratégie vient dessiner les contours d'un futur plan de gestion des chiens. L'élaboration d'un plan régional de gestion de la population de chiens est ambitionnée dans le Code bruxellois du bien-être animal ainsi que dans la déclaration de politique régionale.

Avis

Brupartners ne formule pas de remarques.

*
* *
*